

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AIN**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CULOZ-BÉON**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

N° ordre : DE-26-45

N° ordre dans la séance :
DE-20260630-01

Date de la convocation :
24/06/2026

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le trente juin à 19 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT

Claude FELCI, David TREBOZ, Déborah GLEYZE, Mickaël MOUTOT, Marie-Françoise SONZOGNI, Sylviane GUILLERMET, Nadine BRAVI, Marc MEO, Frédéric DI PAOLO, Christelle MARCHAND, Stéphanie TRUCHE, Stéphanie CHAMPON, Sylvain BOIS, Anthony DENAERDT, Jade LESAGE, Jean-Luc GIGUET, Daniel ROSSI, Christelle BOUVIER, Elodie ROY, Alexia CHARRIER conseillers

Absents excusés : Isabelle MORLOTTI (procuration à Mickaël MOUTOT), Loïc MONTEIRO (procuration à Katerina CHAPMAN), Katerina CHAPMAN, Cyril DUBOUCHET (procuration à Déborah GLEYZE), Céline FILIPPI, Franco SALVATORE (procuration à Elodie ROY).

Secrétaire de séance : Mickaël MOUTOT

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL

David TREBOZ, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que, suite à la vente de l'ensemble immobilier du 7 route des Savoie par acte notarié du 9 juin 2026, un ajustement budgétaire est nécessaire afin de permettre le transfert, au nouvel acquéreur, des dépôts de garantie afférents aux logements loués.

Ainsi, la décision modificative n°2 du budget principal suivante est proposée :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	1 370.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	1 370.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-20-020 : CENTRE VILLE	1 370.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 370.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 370.00 €	1 370.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général				
		1 370.00 €		0.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve la décision modificative n°2 du budget principal**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
Mickaël MOUTOT



Le Maire
Jean-Marc DUPONT

